

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RECYCLABLES

Le personnel du service de l'administration a élaboré en octobre 2015 un appel d'offres dans le cadre du prochain contrat concernant la collecte des matières résiduelles et recyclables, soit pour les années 2016 à 2020. À compter de l'exercice financier 2019, la collecte des matières organiques sera mise en place sur notre territoire. Cet appel d'offres a été publié sur le site Internet SÉAO, en date du 23 octobre 2015. Les soumissions seront ouvertes le 16 novembre 2015 à 13 h 50, en la salle du conseil.

Le coût des collectes pour les exercices financiers 2011 à 2015 est de 166 549,16 \$, taxes en sus. En septembre 2010, deux soumissionnaires, soit Bouffard Sanitaire inc. et Exploitation JAFFA inc., avaient répondu à l'appel d'offres.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'ANNÉE 2016

Au cours des prochaines semaines, la directrice générale et secrétaire-trésorière, en collaboration avec les employés municipaux, travailleront à l'ébauche préliminaire des prévisions budgétaires 2016. Ce travail s'accroîtra au fil des semaines et le projet ainsi élaboré sera soumis au conseil municipal, lors d'une journée de travail, pour une révision et une étude approfondie de chaque poste budgétaire avant l'adoption.

Ce sera un exercice de haute voltige pour les élus de maintenir en qualité et en quantité les services municipaux qui vous sont déjà consentis.

SECTEUR DU RUISSEAU-GAGNON – PROBLÈME DE GEL DE LA CONDUITE D'ÉGOUT

La conduite des eaux usées partant du poste de pompage du Ruisseau-Gagnon a connu un problème de gel au cours de l'hiver 2015. La Municipalité a pris tous les moyens pour assurer un service adéquat aux utilisateurs du secteur concerné. Comme vous avez pu le constater au printemps 2015, les employés municipaux ont dû effectuer la vidange du poste de pompage n° 3, du 27 mars au 25 mai 2015, à l'aide d'une citerne. Le tout a été déversé dans le bassin d'épuration.

Ce problème de gel a occasionné des travaux, incluant les salaires des employés, pour un montant de **20 126,31 \$**, taxes incluses. Pour défrayer le coût de ces travaux, un emprunt au surplus libre de la Municipalité, résolution 2015-04-087, a été fait, et ce, puisque de tels travaux n'étaient ni prévus et encore moins budgétés.

Selon la firme BPR, ingénieurs-conseils, les employés municipaux ont été ingénieux dans l'accélération du dégel de la conduite des eaux usées en effectuant des tests avec une pompe et l'eau de la rivière. Les ingénieurs les ont félicités pour leur ingéniosité et leur esprit d'initiative.

CONCLUSION

Toutes les citoyennes et tous les citoyens intéressés par les prévisions budgétaires 2016 pourront obtenir toutes les informations s'y rapportant en assistant à la séance extraordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le **lundi 7 décembre 2015 à 19 h**, à la salle du conseil située au 178, avenue Saint-René, Saint-René-de-Matane. Au cours de cette séance extraordinaire, les prévisions budgétaires concernant l'exercice financier 2016 seront adoptées. Seules les questions portant sur ces prévisions budgétaires pourront y être entendues.

Nous, membres du conseil municipal, profitons de l'occasion pour vous inviter et vous souhaiter la bienvenue à la séance extraordinaire concernant l'exercice financier 2016.

Harold Chassé, maire



ALLOCUTION DU MAIRE HAROLD CHASSÉ SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE NOVEMBRE 2015

Collègues du conseil municipal,

Mesdames, Messieurs,

À titre de maire de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, et ce, conformément à l'article 955 du *Code municipal du Québec*, je dois vous faire rapport sur la situation financière municipale de l'exercice en cours et des orientations générales concernant les prévisions budgétaires 2016.

ANNÉE 2014

L'audit des états financiers a été effectué par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Le rapport de l'auditeur indépendant mentionne qu'à son avis les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image représentative de la situation financière de la Municipalité de Saint-René-de-Matane au 31 décembre 2014, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Pour l'année 2014, les états financiers audités montrent un excédent des recettes sur les dépenses de **89 848 \$**. De ce surplus, un montant de **82 218 \$** a été affecté à l'exercice financier 2015.

ANNÉE 2015

Le conseil municipal a adopté, par la résolution 2014-12-282, les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2015, à savoir :

Dépenses : 1 333 186 \$

Recettes : 1 333 186 \$

Le conseil municipal a adopté le règlement n° 2014-05, intitulé « Règlement fixant le taux des taxes foncières générales et spéciales ainsi que les différents tarifs et compensations pour l'exercice financier 2015 ».

La taxe foncière générale est de **91 ¢ du 100 \$ d'évaluation**. L'évaluation des immeubles imposables est de 53 960 100 \$ pour l'exercice financier 2015. Chaque poste budgétaire est très étroitement surveillé par le service de la trésorerie. À l'intérieur des prévisions budgétaires 2015, la marge de manœuvre est de plus en plus restreinte. La gestion des finances municipales est rigoureuse.

Au 28 octobre 2015, les soldes impayés relativement aux taxes municipales s'élèvent à **117 494,07 \$**. Nous vous signalons que la liste des arrérages de taxes sera déposée devant le conseil municipal en janvier 2016. Toutes les propriétés dont le compte de taxes n'aura pas été acquitté au 31 décembre 2015 *pourront* être mises en vente pour taxes en 2016.

VOIRIE MUNICIPALE – ENTRETIEN D'ÉTÉ

Les services de 9210-2185 Québec inc./Sablière SAD ont été retenus pour le nivelage des chemins municipaux. Les déboursés pour ces travaux s'élèvent à **11 767,70 \$**. Il en a coûté 115 \$ l'heure, taxes en sus, pour obtenir les services d'une niveleuse pour nos chemins. Cette entreprise a également fait le creusage des fossés pour un montant de **8 409,85 \$**, taxes incluses.

La Municipalité de Saint-René-de-Matane a fait réaliser des travaux de resurfacement asphaltique sur la route du Ruisseau-Gagnon pour un montant de **98 477,24 \$**, taxes incluses. À la suite de la recommandation de M. Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia, M. Robert Poëti, ministre des Transports, a accordé une subvention de 50 000 \$ pour ces travaux.

La firme Perma Ligne inc. a procédé au traçage des lignes de rue pour un montant de **3 207,80 \$**, taxes incluses. Ces travaux ont été effectués sur les routes Richard, de la Boucanerie et du Ruisseau-Gagnon ainsi que sur le chemin de la Réserve-Faunique.

VOIRIE MUNICIPALE – ENTRETIEN D'HIVER

La saison hivernale est à nos portes. La machinerie utilisée pour le déneigement de nos rues, routes et chemins est prête pour affronter un autre hiver. Les employés municipaux ont fait tous les travaux requis pour mettre en bonne forme l'équipement de déneigement (travaux de peinture et de soudure sur la boîte à sel, qui était perforée, fabrication de patins pour la pelle du tracteur New Holland 2012, etc.).

L'achat d'abrasif (sable et sel) pour la saison hivernale 2015-2016 a coûté **13 877,70 \$**, taxes incluses.

La Municipalité a un contrat avec M. Carol Levasseur en ce qui concerne le déneigement du chemin de la Pointe-à-Tremblay pour les saisons hivernales 2015 à 2017. Ce contrat s'élève à **6 700 \$**, taxes en sus.

RÉSEAU D'AQUEDUC

Les employés municipaux ont procédé à des travaux d'isolation sur la conduite d'eau alimentant le bâtiment qui abrite le garage municipal et la caserne de sécurité incendie. Le coût de ces travaux s'élève à **2 351,97 \$**, taxes incluses. Le creusage a été effectué par l'entreprise 9210-2185 Québec inc./Sablière SAD.

LÉGISLATION MUNICIPALE

Une élection partielle a eu lieu le 4 octobre dernier, et ce, puisque les postes de maire et de conseiller n° 3 étaient devenus vacants par le départ des titulaires respectifs. M. Harold Chassé a été élu au poste de maire et Mme Johanne Fillion, au poste de conseillère au poste n° 3.

Le coût de l'élection partielle d'octobre 2015 est de **4 576 \$**. Les prévisions budgétaires de ce poste pour l'exercice financier 2015 sont de **2 500 \$**.

SERVICE DES LOISIRS

Dans le cadre du loisir, au cours de l'exercice financier 2015, la Municipalité a budgétisé un montant de **32 862 \$**, qui se répartit comme suit :

↳ Les équipements à vocation régionale (supralocaux) : **23 362 \$**

↳ Les équipements municipaux : **9 500 \$**

Sur ce total de 32 862 \$, les salaires des employés qui effectuent les travaux d'entretien sur les différents équipements municipaux en loisir ne sont pas inclus.

SOMMAIRE DES INDICATEURS DE GESTION 2014

TRANSPORT ROUTIER

Voirie municipale – Entretien d'été

Coût d'entretien par kilomètre de voie de circulation 750 \$ en 2013 - **2 426 \$ en 2014**

Voirie municipale – Enlèvement de la neige

Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie de circulation 1 395 \$ en 2013 - **1 425 \$ en 2014**

HYGIÈNE DU MILIEU

Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution

Coût de traitement et d'approvisionnement par mètre cube d'eau 0,63 \$ en 2013 - **0,66 \$ en 2014**

Traitement des eaux usées et du réseau d'égout

Coût du traitement par mètre cube des eaux usées 0,48 \$ en 2013 - **0,08 \$ en 2014**

Coût du réseau d'égout par kilomètre de conduite 8 597 \$ en 2013 - **6 051 \$ en 2014**

Déchets domestiques et assimilés

Coût de la collecte des déchets domestiques et assimilés par local 191,43 \$ en 2013 - **195,66 \$ en 2014**

RESSOURCES HUMAINES

Effort de formation par employé 14,5 heures en 2013 - **5,25 heures en 2014**

TRAITEMENT DES ÉLUS EN 2015

En 2014

Maire : Rémunération 8 180 \$ + allocation non imposable 4 090 \$ = Total de 12 270 \$

Conseillers : Rémunération 2 726 \$ + allocation non imposable 1 364 \$ = Total de 4 090 \$

En 2015

Maire : Rémunération 8 344 \$ + allocation non imposable 4 172 \$ = Total de 12 516 \$

Conseillers : Rémunération 2 781 \$ + allocation non imposable 1 391 \$ = Total de 4 172 \$